

AMAP « Le Verger de Beaumont »

Contrat d'engagement pour la saison 2023/2024

Entre **l'adhérent** (nom, prénom) : _____

Numéro d'adhérent OdAmap : Téléphone : _____
Obligatoire
AMAP initiale | Deux 1^{ères} lettres du nom | S é q u e n c e

Courriel en lettres majuscules :

- J'ai réglé mon adhésion 2023 à OdAmap
 Je m'engage à régler mon adhésion 2023 sur Helloasso :
<https://www.helloasso.com/associations/odamap/adhesions/adhesion-2023>

Et le producteur : Sébastien BAUD, 245 chemin des sapins, 74160 BEAUMONT

Lieu de distribution : Annemasse, 36 rue du Château Rouge

**Noter la quantité commandée pour chaque date de distribution ci-dessous.
Il est possible de ne rien prendre à certaines dates.**

	26/09/23	17/10/23	07/11/23	28/11/23	19/12/23	09/01/24	30/01/24	20/02/24	12/03/24	MONTANT TOTAL A REGLER
Caisse de 13 kg 39 €										
Sac de 5 kg 16,00 €										
Sac de 2 kg : 6,80€										

TOTAL :

Règlement par chèque à l'ordre de **Sébastien BAUD**

- En une fois en 1 chèque (encaissement juillet 2023)
 En deux fois soit 2 chèques (encaissement juillet 2023 et octobre 2023)

Un crédit pourra être ouvert pour profiter des produits (poires, prunes, compote, confitures...) que Sébastien pourra apporter.

- Un chèque de € pour crédit complémentaire

Le contrat est à déposer dans la **boîte à contrats au local d'OdAmap** lors des distributions en précisant bien sur l'enveloppe « **Amap le Verger de Beaumont** », ou à envoyer à l'adresse suivante : **ODAMAP « Le Verger de Beaumont » Maison des Associations, rue du docteur Baud Boîte 61 74100 ANNEMASSE. Pour faciliter le travail des bénévoles d'OdAmap aucun contrat ne doit être envoyé directement au producteur.**

Fait en deux exemplaires à Le
Le producteur L'adhérent

Il n'y a pas de report possible en cas d'absence : c'est le moment d'en faire profiter des amis ! Les produits non retirés seront offerts à l'association « AncrAges » qui aide des personnes en difficulté.